

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

LID2MS - Laboratoire interdisciplinaire de droit
des médias et des mutations sociales

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Aix-Marseille université - Amu

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Xavier Latour, Président du comité

Pour le Hcéres :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Xavier Latour, université Côte d'Azur

Experts : Mme Linda Arcelin, université de la Rochelle
M. Paul Chauvin-Hameau, université Sorbonne Paris Nord
Mme Laure Clément-Wilz, université Paris-Est

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Nicolas Sild

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Laboratoire interdisciplinaire de Droit des médias et des mutations sociales
- Acronyme : LID2MS
- Label et numéro : UR 4328
- Composition de l'équipe de direction : M. Hervé Isar

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

« Normes et numérique », « normes et création artistique ».

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'unité de recherche « Droit des médias et des mutations sociales » (LID2MS) est issue de la fusion opérée en 2008 de l'Équipe d'Accueil « Droit des médias » (EA 894) et de la Jeune Équipe « Droit et mutations sociales » (JE 2425). Sur la période évaluée, l'unité a compté jusqu'à 23 personnels et a accueilli 33 doctorants.

Lors de la première évaluation de 2011, l'unité de recherche était structurée autour de trois équipes distinctes :

- L'équipe Droit et religions,
 - L'équipe Droit et culture
- et l'équipe Droit des médias.

Toutefois, soucieux de renforcer son caractère unitaire bien qu'interdisciplinaire, le laboratoire fut réorganisé en 2012 autour de quatre « thèmes » et non plus équipes :

- Le thème Médias
- Le thème Cultures
- Le thème Religions
- et le thème Familles

Ces thèmes étant associés à un thème transversal et fédérateur baptisé « Mutations et évolutions du droit ».

Cette organisation devait en 2016 évoluer vers une architecture construite autour de trois « topiques » :

- Le topique « Droit et numérique » ;
- Le topique « Droit et culture » ;
- et le topique « Droit et religion ».

Tous trois traversés par un nouveau thème transversal intitulé « Pluralismes ».

Toutefois, à la suite de la précédente évaluation par le Hcéres et à l'invitation de celui-ci de voir le laboratoire se structurer autour d'un « véritable objet de recherche bien identifié », il a été décidé de reconstruire l'unité de recherche autour de l'axe « Normes et numérique » et de l'axe « Normes et créations artistiques » tout en valorisant désormais la thématique des mutations sociales associées à la révolution digitale.

L'UR est installée dans un nouveau bâtiment baptisé « Espace Cassin » implanté sur le site unifié R. Schuman qui regroupe la plupart des laboratoires de recherche de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le laboratoire participe aux travaux et à la gouvernance de la Fédération de recherche « Droits, Pouvoirs et Sociétés » (FED 4280).

Il est également associé aux travaux du GT2 du projet Cisam + (PIA).

Par ailleurs, l'unité est partenaire du projet Cedre (PIA) porté par l'établissement. Elle participe aussi au Cima (métiers d'avenir en matière artistique et culturelle).

Des liens étroits avec le Musée Granet doivent également être mentionnés, tout comme d'actuelles réflexions sur des actions partagées avec le FRAC de Marseille.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité	
Professeurs et assimilés	3
Maîtres de conférences et assimilés	10
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	2
Sous-total personnels permanents en activité	15
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	4
Personnels d'appui à la recherche non permanents	0
Postdoctorants	0
Doctorants	25
Sous-total personnels non permanents en activité	29
Total personnels	44

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Aix-Marseille Université	11	0	2
IMT	1	0	0
Université de Toulon	1	0	0
Total	13	0	2

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	172.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	7.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	8.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	0.0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	0.0
Total en k euros	187.0

AVIS GLOBAL

L'unité de recherche est portée par la notoriété et l'implication de plusieurs de ses membres. Elle aborde des thèmes originaux (création, contenus, médias) et porteurs (numérique). La production scientifique est régulière et soutenue. Les données purement quantitatives démontrent que l'activité de l'unité est significative : aux alentours de 300 articles publiés dans des revues juridiques à comité de lecture (par ex., LexisNexis, Lamy, Revue européenne des médias et du numérique, Dalloz) au cours de la période évaluée. La recherche collective n'est pas en reste et donne lieu à l'organisation de plusieurs colloques, dans le champ de recherches de l'unité. Tel est le cas, par exemple, d'une journée de conférences organisée le 3 décembre 2021 "Les droits de l'internaute à la Maison du Barreau (Marseille)" et de plusieurs tables rondes organisées en lien avec le Master de droit des médias électroniques et le Master de droit de la création artistique et numérique. La composition de l'unité démontre une volonté revendiquée d'interdisciplinarité qui se retrouve dans une partie de la production scientifique et dans la composition de l'unité de recherche. Celle-ci réunit des enseignants-chercheurs issus des trois sections juridiques du CNU, en droit privé, droit public et histoire du droit. L'originalité du LID2MS réside également dans sa capacité à accueillir des enseignants-chercheurs relevant de disciplines plus éloignées du droit (sciences politiques, sciences économiques, architecture, sciences de l'éducation). Ses publications s'adosent pour beaucoup aux Presses de l'Université Aix-Marseille (exemple des Cahiers des rencontres droit et arts). Elle utilise aussi à bon escient la communication dématérialisée (podcasts, studio d'enregistrement propre à l'unité), comme par exemple, la table ronde diffusée en podcast sur « les limites de la liberté de communication en période de crise sanitaire », mentionnée dans le porte-folio. Les liens avec l'environnement socio-économique restent à consolider, dans la continuité de ceux qui existent avec le musée Granet et de l'association française de Droit de l'Informatique et de la Télécommunication (AFDIT), entités avec lesquelles le LID2MS a établi des partenariats conventionnés. L'unité travaille également en coopération avec le Barreau de Marseille. Les potentialités d'un environnement culturel et scientifique riche (studios, festivals) mériteraient d'être mieux exploitées, en particulier pour augmenter les ressources propres.

Les travaux sont désormais organisés autour de deux axes (« Normes et numérique » et de l'axe « Normes et créations artistiques ») qui sont parvenus à trouver un bon niveau de cohérence. Ils sont encore subdivisés en sept sous-catégories, qualifiées de « Programmes » : Programme Droit, sécurité et numérique ; Programme Droit, économie collaborative et numérique ; Normativité religieuse et numérique ; Inter-sections ; Inter-institutions ; Normes et spectacles vivants et enregistrés ; Normes, arts et humanités numériques. En dépit de leur intérêt, cet éclatement est assez peu compatible avec les effectifs de l'unité, dont il convient de rappeler qu'elle est composée de quatorze enseignants-chercheurs titulaires, cinq associés ou professeurs émérites, onze doctorants. Chaque membre a ses priorités de recherche dont l'insertion dans une logique collective est à poursuivre. À ce titre, la production de l'unité est inégalement répartie entre ses membres. Dès lors, la construction d'une cohérence scientifique doit être accentuée. Dans ce but, un fonctionnement plus collectif de l'unité est nécessaire.

L'unité fait de sérieux efforts de rationalisation de ses activités. En dépit de sa production scientifique, elle souffre d'un manque d'enseignants-chercheurs et de doctorants. Malgré des financements en légère hausse, l'unité recrute peu et ne dispose presque pas de ressources propres, ce qui pourrait la mettre en difficulté pour l'avenir. Mais l'unité progresse sur la construction d'un véritable projet collectif. Le LID2MS est animé par des enseignants-chercheurs et des doctorants motivés et dynamiques, qui croient en l'interdisciplinarité et manifestent une réelle volonté de travailler ensemble.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

L'unité a limité ses axes de recherche interdisciplinaire pour mieux affirmer son identité autour du numérique et des arts. Ses travaux collectifs témoignent d'une dynamique en ce sens. Les liens entre les deux axes sont réels à partir des enjeux liés au numérique.

Le partenariat avec le musée Granet prouve sa capacité à nouer des partenariats.

La dynamique d'obtention de ressources propres dans le cadre de contrats de recherche n'a pas réussi à s'inscrire dans la durée.

La gouvernance reste empirique.

Les doctorants sont essentiellement autofinancés, à l'exception d'une thèse Cifre et de quelques contrats doctoraux et d'Ater.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

Les ressources demeurent très dépendantes de la dotation de l'établissement (stable, car votée sur la durée du contrat).

Les ressources propres sont restées limitées et n'ont pas été stabilisées dans le temps. Leur insuffisance fragilise les perspectives de développement.

La dynamique de l'équipe est propice au développement de ressources propres qui doit être prioritaire (AAP, formation continue des avocats).

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'unité s'est recentrée sur deux axes clairs. Les programmes rattachés à ces axes mériteraient d'être moins nombreux au regard du nombre d'enseignants-chercheurs en activité. La diversité des programmes est en effet déséquilibrée par rapport au nombre d'enseignants-chercheurs en activité et publiant sur la période évaluée.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le fonctionnement est peu formaliste. Si la taille de l'unité l'explique, il gagnerait à être clarifié et structuré pour améliorer la collégialité.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

La structure est recentrée sur des objectifs qui sont conformes à ses forces vives avec 10 enseignants-chercheurs statutaires en activité.

Le budget de l'unité en fonctionnement est de 27 000 euros par an depuis 2016. Une légère hausse de la dotation en équipement est à relever depuis 2019 (2 000 à 3 000 euros). Les ressources actuelles permettent de soutenir les travaux des doctorants (déplacements à des colloques par exemple).

L'unité bénéficie ainsi d'un soutien notable de l'établissement tant en termes de dotation que de personnels d'appui à la recherche (2 agents de catégorie B, impliqués dans le fonctionnement de l'unité depuis plusieurs années).

Points faibles et risques liés au contexte

Les ressources propres sont insuffisantes, voire inexistantes ces dernières années.

Aucune ressource propre n'est à relever depuis 2017. La participation à des programmes de recherches (PIA Cedre par exemple) doit se concrétiser par l'obtention de financements. Leur absence obérerait les capacités de développement de l'unité.

Les ressources humaines sont fragiles faute de recrutements d'enseignants-chercheurs en remplacement des départs, d'autant plus que deux autres sont programmés à court terme (anthropologie et philosophie).

Les doctorants sont dotés d'ordinateurs fixes qui leur sont peu utiles alors que des ordinateurs portables seraient plus adaptés à leurs activités.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est bien identifiée dans ses domaines de recherche. Ses axes permettent de fédérer des enseignants-chercheurs dans une logique pluridisciplinaire avec un encouragement à la recherche collective (colloques réguliers et ouvrages collectifs tels que « L'ordre public numérique : libertés, propriétés, identités » publié aux PUAM). En particulier, des projets de recherche portant sur l'un des deux axes sont soutenus par l'unité dès lorsqu'ils fédèrent au moins quatre membres du laboratoire.

L'unité a les moyens de renforcer la cohérence entre les axes grâce, en particulier, aux programmes de recherche auxquels elle est ou sera associée (Cisam sur les métiers d'avenir et Cedre sur les données de recherche).

Points faibles et risques liés au contexte

Le nombre d'enseignants-chercheurs est limité (10, en baisse par rapport à la précédente évaluation).

Le nombre de doctorants est lui aussi limité (9, 12 abandons de thèse ou départs liés à celui du directeur).

Les objectifs scientifiques sont ambitieux et nécessiteraient de mieux équilibrer la production scientifique entre les membres de l'unité. Si la quasi-totalité publie, les publications demeurent concentrées sur quelques enseignants-chercheurs.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité bénéficie d'un cadre de travail adapté (bureaux partagés, salle de documentation spécialisée, studio d'enregistrement, salle de réunion) et d'un soutien administratif important au regard de sa taille (deux agents de catégorie B), en charge également des masters adossés au laboratoire.

L'ambiance de travail est propice à la recherche.

Points faibles et risques liés au contexte

La production scientifique devrait être mieux répartie afin de ne pas surcharger les chercheurs qui la portent.

Les doctorants utilisent peu la salle mise à leur disposition.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

L'unité bénéficie d'une bonne visibilité au sein de l'établissement et à l'extérieur (liens avec le Barreau, le Rectorat, un musée, une fondation...).

Elle doit cependant recruter de nouveaux enseignants-chercheurs pour ne pas être mise en difficulté.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est composée d'enseignants-chercheurs de plusieurs disciplines juridiques et non juridiques (sections 9, 18 et 71 du CNU), y compris au sein de l'établissement (Mines telecom, Toulon). La plupart des chercheurs participent aux formations de master (Master 1 droit du numérique, quatre Masters 2 : Médias électroniques, Création artistique, Journalisme communication, et Propriété intellectuelle) proposées par l'Institut de Recherche et d'études en droit de l'information et de la culture (Iredic).

Points faibles et risques liés au contexte

Les travaux de l'unité s'inscrivent peu, voire pas du tout, dans une dimension européenne par manque de disponibilité des enseignants-chercheurs déjà très mobilisés.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité accueille deux PAST.

L'unité dispose de locaux adaptés (secrétariat, salle de convivialité). Chaque membre bénéficie d'un bureau partagé, d'un ordinateur personnel et d'une imprimante commune.

Points faibles et risques liés au contexte

Ses effectifs sont en baisse.

On constate un déséquilibre important entre les PR et les MCF, d'autant plus que, sur les cinq PR, deux sont émérites et ne peuvent plus encadrer de thèses. Il faut encore relever l'absence de recrutement de jeunes collègues susceptibles d'assurer une relève pérenne.

On compte douze abandons ou transferts de doctorants.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité répond de plus en plus à divers projets en partenariat avec d'autres laboratoires grâce à une meilleure identification de ses objets de recherche (Cisam +, Cedre, CMA).

Points faibles et risques liés au contexte

La candidature à des AAP en qualité de chef de file n'est pas encore acquise en raison du nombre limité d'enseignants-chercheurs.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

SO

Points faibles et risques liés au contexte

SO

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique est soutenue. Elle prend la forme de publications individuelles, d'ouvrages collectifs, de colloques, de podcasts. Les thèmes abordés sont cohérents (arts, droit, numérique). Les questions religieuses continuent à être traitées, y compris sous l'angle du numérique.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité bénéficie de la visibilité de plusieurs de ses membres (participation à des comités de rédaction, directions de publication). Le thème « arts » est porté par une revue publiée aux PUAM (Cahiers des rencontres Droit et Arts). Il s'est renforcé depuis la dernière évaluation, ce qui a rééquilibré les activités au sein de l'unité. La méthode interdisciplinaire continue de produire des résultats et reste appréciée par les membres.

La production scientifique de l'unité est de qualité et figure dans des revues à comité de lecture (LexisNexis, Lamy, Revue européenne des médias et du numérique, Dalloz).

Les publications dans l'axe « Normes et numérique » sont variées et abondantes, abordant plusieurs pans du numérique (e-commerce, droit des données personnelles, liberté d'expression). On note également des ouvrages de grande qualité en droit numérique, par exemple sur le « Droit du e-commerce » (Gualino éditeur) ou « L'ordre public numérique – Libertés, Propriétés, Identités » (PUAM). Certains membres participent par ailleurs à des manifestations proposées par d'autres unités.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité gagnerait à diversifier ses supports de publication qui restent essentiellement concentrés dans le cadre des PUAM ou de revues en nombre limité. Pour une unité interdisciplinaire, les supports restent très majoritairement juridiques.

La production scientifique doit rester équilibrée entre les membres.

Aucun colloque porté par l'unité et fédérant les membres ne semble avoir eu lieu depuis 2017.

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité produit des travaux réguliers et nombreux sur des sujets variés au regard de ses effectifs. Les doctorants et postdoctorants participent aux colloques ou tables rondes organisés par l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte

La répartition des publications mériterait d'être rééquilibrée. La concentration actuelle est un risque pour l'avenir. Le rythme des travaux étant soutenu, la difficulté sera de le maintenir sans renforcer les effectifs.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a fait de sérieux efforts pour diffuser ses travaux sur Hal. Elle a aussi commencé à utiliser la technique des capsules vidéo et des documents sonores grâce son studio d'enregistrement. Les diffusions pendant la crise sanitaire ou portant sur elle témoignent d'une réactivité certaine.

Points faibles et risques liés au contexte

La diffusion dématérialisée est à amplifier, car elle correspond bien à l'esprit de l'unité. Son développement pourrait cependant être entravé par un manque de personnels (mutualisés) ayant les capacités techniques.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité entretient des relations solides avec plusieurs partenaires (Rectorat, Barreau, musée), mais des marges de progrès existent.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non-académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité travaille sur des sujets propices aux interactions avec son environnement non académique. Elle a ainsi noué un partenariat avec le musée Granet et avec l'Association française de Droit de l'informatique et de la Télécommunication.

Une thèse Cifre est également inscrite au bilan.

Points faibles et risques liés au contexte

Les partenariats demeurent limités ou trop peu formalisés. Ils reposent pour beaucoup aussi sur des relations interpersonnelles, ce qui les fragilise dans la durée.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a suffisamment consolidé son identité pour être désormais sollicitée par de potentiels partenaires extérieurs (ex. d'une fondation). Elle a parfaitement conscience de la nécessité de diversifier ses relations et de les formaliser.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité ne s'est pas encore engagée sur cette voie. Elle envisage néanmoins d'organiser des modules de formation continue avec le Barreau de Marseille.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité participe à des opérations de diffusion de la culture scientifique à destination des scolaires avec le Rectorat.

Plusieurs de ses membres publient également des articles de vulgarisation (The Conversation).

Points faibles et risques liés au contexte

Seuls deux ou trois enseignants contribuent à la diffusion de la culture scientifique, ce qui constitue une fragilité.

C - RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

L'unité a une identité beaucoup plus claire. Cela l'aidera à obtenir davantage de ressources propres ou à s'impliquer dans les appels à projets (territoriaux ou européens) en tant que partenaires (y compris avec l'Université d'Avignon qui travaille aussi sur le numérique) ou de chef de file. Les colloques payants pourraient aussi être systématisés. La recherche de ressources propres est aisée à mettre en œuvre.

Le fonctionnement fondé sur la souplesse en raison de sa petite taille ne peut pas la dispenser d'une amélioration de son organisation encore trop empirique ou informelle. Une gouvernance plus collégiale faciliterait le développement de projets collectifs.

Une plus grande attention doit être portée à l'actualisation du site internet de l'unité spécialisée en droit du numérique.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

L'unité ne peut plus se permettre de voir ses effectifs baisser, tant ce qui concerne les enseignants-chercheurs que les doctorants. Elle doit aussi veiller à préserver à un minimum d'interdisciplinarité interne malgré les départs en retraite programmés.

Pour les premiers, il est indispensable de procéder au remplacement des enseignants-chercheurs.

Pour les doctorants, les liens avec l'environnement socio-économique permettraient d'attirer des thèses professionnelles.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

La production scientifique mériterait d'être mieux répartie entre les membres. Une diversification des supports de publication serait judicieuse pour gagner en visibilité. Les publications pourraient dépasser le seul cadre des revues juridiques pour mieux mettre en évidence l'interdisciplinarité. L'utilisation des moyens audiovisuels en ligne est une excellente idée, à développer.

L'unité a atteint une maturité suffisante pour travailler en interdisciplinarité avec d'autres unités de recherche (arts du spectacle, informatique...) de l'Amu. Cela lui permettrait de dynamiser son implication dans des appels à projets, soit en qualité de partenaire, soit en qualité de chef de file.

La question des relations avec d'autres unités de recherche de la Faculté de droit se pose également pour limiter les risques de concurrence, notamment dans le recrutement des doctorants (en propriété intellectuelle par exemple).

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

L'unité a intérêt à poursuivre sa participation à la diffusion de la culture scientifique engagée avec le Rectorat. Les sujets traités s'y prêtent. Elle pourrait aussi nouer des partenariats en la matière avec d'autres unités de l'Amu

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 28 novembre 2022 à 8h30

Fin : 28 novembre 2022 à 16h30

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Hcéres – Planning entretiens du 28/11/22 en distanciel par visioconférence

8 h 30 - 8 h 45 Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

8 h 45 – 9 h Réunion de démarrage du comité d'experts à huis-clos en présence du conseiller scientifique

9 h 00 – 9 h 30 1^{ère} Séquence – 30 minutes
Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité

9 h 35 – 10 h 35 2^{ème} Séquence – 60 minutes – 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses
Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité, y compris les personnels d'appui à la recherche, les professeurs émérites et les chercheurs associés.

10 h 35 – 10 h 45 **Pause**

10 h 45 – 11 h 15 3^{ème} Séquence – 30 minutes Entretien à huis-clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.

13 h 00 – 13 h 30 4^{ème} Séquence – 30 minutes
Entretien à huis-clos avec les doctorants et les postdoctorants.

13 h 30 – 14 h 00 5^{ème} Séquence – 30 minutes
Entretien à huis-clos avec les personnels d'appui à la recherche (PAR)

14 h 00 – 14 h 30 6^{ème} Séquence – 30 minutes
Entretien final à huis-clos avec la direction huis-clos

14 h 30 – 14 h 45 **Pause**

14 h 45 – 15 h 30 7^{ème} Séquence – 45 minutes
Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles (VP Recherche, responsables de pôle, de champ...)

15 h 30 – 16 h 30 Entretien à huis-clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique
16 h 30 Fin des entretiens

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Les sections du CNU sollicitées (01 et 02) n'ont pas souhaité envoyer de représentant pour assister aux entretiens.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Le Président de l'université

au

Département d'Évaluation de la recherche -
Hcéres

Objet : Observations de l'unité relatives au
rapport d'évaluation des experts Hcéres
N/Réf. : VPR/LS/AMS/CM – 23-06

Dossier suivi par : Cécile Merle
Tél : 04 13 94 95 90
cecile.merle@univ-amu.fr

Vos réf :
DER-PUR230023249 - LID2MS - Laboratoire interdisciplinaire de droit des médias et des mutations sociales

Marseille, le lundi 6 mars 2023

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre mail du 07/02/2023 dans lequel vous me communiquiez le rapport d'évaluation Hcéres de l'Unité de Recherche LID2MS - Laboratoire interdisciplinaire de droit des médias et des mutations sociales.

Comme demandé dans ledit mail, je vous indique qu'Aix-Marseille Université n'a pas d'observation à formuler.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.



Eric BERTON



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

